



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK
NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

POSSIBILITÉ OFFERTE AU PUBLIC DE COMMENTER

DEMANDE D'ÉNERGIE NB POUR UNE AUGMENTATION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

La **Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB)** a fait une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) pour :

- 1) l'approbation d'une augmentation moyenne de 2% des tarifs d'électricité qu'elle propose de facturer à compter du 1^{er} avril 2018. Les augmentations demandées sont énumérées par catégorie d'abonnés comme suit :

a. Résidentielle	2,33 pour cent
b. Usage général I	0,90 pour cent
c. Usage général II	2,00 pour cent
d. Usage industriel petite puissance	2,00 pour cent
e. Usage industriel grande puissance	2,00 pour cent
f. Ventes en gros	2,00 pour cent
g. Divers (location et frais)	2,00 pour cent
- 2) l'approbation du projet en immobilisation composé de l'achat et de la mise en œuvre de l'infrastructure de mesurage avancée (IMA), s'élevant à 122,7 millions de dollars; et
- 3) autres mesures de redressement, comme précisé dans la demande d'Énergie NB.

La demande et les preuves à l'appui sont affichées sur le site Web de la Commission à l'adresse www.cespnb.ca sous l'instance n° 375.

La Commission tiendra une **Session publique** à laquelle tout membre du public pourra assister et donner des commentaires sur tout aspect de la demande d'Énergie NB, y compris sa demande d'augmenter les tarifs d'électricité et la demande d'introduction de l'infrastructure de mesurage avancée. Cette session publique sera tenue **le soir du mercredi 7 février 2018 au Delta Brunswick**, 39, rue King, Saint John, N.-B. à partir de **18 h 00**.

Toute personne désirant soumettre des commentaires par écrit à la Commission peut le faire d'ici le vendredi 2 février 2018. Veuillez noter que les commentaires écrits seront partagés parmi tous les participants et seront affichés sur le site web de la Commission.

Pour participer à la session publique, veuillez-vous inscrire auprès de la Commission au plus tard le vendredi 2 février 2018, en appelant au 1-866-766-2782 ou par courriel à

general@cespnb.ca. Les participants et participantes sont tenus de fournir leurs coordonnées et d'indiquer la langue de leur choix. Veuillez faire référence à l'instance 375 dans votre correspondance.

Veillez aussi prendre note que la Commission tiendra une audience publique afin d'examiner la demande d'Énergie NB. Celle-ci débutera le matin du mercredi 7 février 2018 au Delta Brunswick, 39, rue King, Saint John, N.-B. Les membres du public sont invités à y assister à titre d'observateur.

On peut obtenir des renseignements au sujet de cette instance en contactant la Commission.

Coordonnées de la Commission :

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick
C.P. 5001
15, Market Square, bureau 1400
Saint John (N.-B.) E2L 4Y9
N° sans frais : 1-866-766-2782
Tél. : (506) 658-2504 / Téléc.: (506) 643-7300
Courriel : general@cespnb.ca
Site Web : www.cespnb.ca